

Mots. Les langages du politique, n° 133, numéro thématique La République au-delà du slogan

di [Alida Silletti](#) | 7 Luglio 2024

[0 commenti](#)

Mots. Les langages du politique, n° 133, numéro thématique *La République au-delà du slogan*, Dossier coordonné par Chloé GABORIAUX, Cédric PASSARD et Annabelle SEOANE, Lyon, ENS Éditions, novembre 2023, pp. 162.

Le n° 133 de *Mots. Les langages du politique* est consacré au dossier *La République au-delà du slogan*. Dans l'introduction, *Convoquer la République, un argument-piège ?* (pp. 9-21), Chloé GABORIAUX, Cédric PASSARD et Annabelle SEOANE posent la République comme objet privilégié d'analyse en termes d'appréhension du terme « République » en discours et d'évolution de son sens avec le temps, en passant du renvoi à l'État et à l'organisation politique aux régimes non monarchiques. C'est dans une visée de clarification que le présent numéro est conçu, abordant la République tant à partir de ses définitions philosophiques que par rapport aux conflits qu'elle suscite. En vue de répondre à la question initiale de la République comme possible argument-piège, le parcours qui est offert s'intéresse à deux volets. Le premier consiste à montrer la manière dont l'individu s'émancipe par le biais de son statut citoyen, concevant la liberté comme non-domination mais en se référant également au poids des enjeux sociaux sur le républicanisme. Le second, quant à lui, rappelle que, selon et en dépit de la perspective adoptée – le républicanisme en sociologie et en philosophie –, le débat vis-à-vis de la République est empreint des choix politiques du moment, opposant universalisme et communautarisme, par une appréhension du républicanisme de la part de couleurs politiques différentes et dans le but de viser des stratégies politiques et de légitimer certains choix comme républicains et d'autres comme non républicains. Dans ce même débat politique, un rôle non négligeable est joué par la République en termes métadiscursifs, en tant que levier pour disqualifier l'adversaire politique à gauche ainsi qu'à droite, mais, au fond, aussi comme levier pour convoquer un soubassement républicain comportant un consensus national autour d'un enracinement culturel partagé. La République représenterait alors un argument-piège car faire appel à la République renvoie à un positionnement oppositif pour le sujet locuteur à partir de sa propre saisie du monde inscrite dans un consensus déjà établi tout comme à une démarche métadiscursive vis-à-vis de l'objet ciblé. C'est d'un panorama hétérogène mais appuyé une réflexion commune autour de la République qu'il est question dans les cinq contributions du dossier, qui est complété par une section *Varia* (pp. 121-156) comportant deux contributions.

Le premier article, rédigé par Jean Fabien SPITZ et introduit par Chloé GABORIAUX, *Domination « structurelle » ? Le républicanisme aux prises avec les inégalités socio-économiques* (pp. 23-38), pose la question du républicanisme et du néo-républicanisme contemporain dans le contexte français, offrant une alternative libérale appuyée sur une redéfinition de la liberté elle-même et sur la défense des droits sociaux. Parmi les concepts qui sont évoqués pour tirer des leçons du passé républicain, celui de « domination » s'avère être opératoire par SPITZ pour rendre compte du travail de redéfinition du néo-républicanisme. Si, en effet, dans le cadre de ce courant, la liberté est considérée comme une absence de domination, et que la domination est conçue en tant que domination personnelle, l'idée qui est développée porte sur une domination dépourvue d'agent et liée à la société, donc « structurelle », issue de la structure asymétrique des droits de propriété. Pour témoigner de cette thèse, l'auteur s'appuie sur les travaux de Philip Pettit, d'Alex Gourevitch et de Sharon Krause, relatifs à la capacité du concept de « républicanisme » à prendre en compte également les formes de non-libertés qui affectent les individus dans le monde social et politique contemporain. C'est pourquoi il examine les raisons de ce scepticisme et fournit deux suggestions opératoires, dont l'une relève d'une « domination sans agent », telle qu'elle est préconisée par Pettit, l'autre attribue certaines formes de non-libertés à la manière dont les sociétés sont organisées sur le plan social ou juridique, autrement dit des « non-libertés structurellement induites » (p. 28). Pour justifier les négations

de libertés et les non-libertés des sociétés contemporaines, ni l'approche de Gourevitch concevant la domination comme non personnelle ni celle de Krause, considérant la domination comme le résultat de structures de pensée et d'action, ne sont retenues. La possibilité de parler de « domination structurelle » pour expliquer les inégalités socioéconomiques du républicanisme des sociétés contemporaines reste alors une question ouverte, pour laquelle l'auteur renvoie au concept de « responsabilité » : l'enjeu ne relève pas du comportement des agents, mais de la structure qui détermine leurs actions.

Le républicanisme français et la liberté citoyenne sur la scène politique et dans le contexte socioéconomique sont également visés par Johan GIRY et Sébastien URBANSKI, qui les abordent sous la perspective de l'École française de sociologie (*La sociologie française face au problème de l'universalisme républicain. Essai de typologie des motifs de la dispute*, pp. 39-60). En vue d'examiner le débat sociologique lié à la publication des deux ouvrages *Déni des cultures* (Lagrange 2010) et *Race et sciences sociales* (Beaud, Noiriel 2021), les auteurs interrogent le concept d'« universalisme républicain » dans une perspective durkheimienne à l'appui d'un corpus de textes collectés entre 2010 et 2023. Ils signalent que les discussions en cours relèveraient de l'accélération de la division du travail social et de l'individualisme croissant dans la conscience collective des sociétés modernes. Leur analyse montre non seulement une politisation extérieure de la sociologie à l'égard de ce débat idéologique, mais aussi l'identification de trois « motifs » distincts et antagonistes – libéral, conservateur et socialiste – de la République auprès des disputes sociologiques, dont le but est de faire agir mais aussi d'expliquer le problème qui est posé. Dans cette tripartition, empruntée à Karl Mannheim (1929), le motif libéral considère l'universalisme républicain comme une minimisation des différences de statuts, où les frontières entre individus et groupes sont attribuées à la division du travail social. Son succès a engendré l'apparition du motif conservateur, par rapport auquel la défense de la société requiert une réaffirmation des différences de statuts et des frontières, ce qui participe du mouvement démocratique dans une société moderne. Si ce modèle est minoritaire, il permet quand même de faire réfléchir sur les tensions internes aux revendications qui sont montrées. D'où l'émergence d'un motif socialiste en tant que tiers manquant, permettant aussi bien de reconnaître l'importance des différences de statuts et des frontières liées à la division du travail dans la société française que d'avoir tendance à ignorer les solidarités objectives qui s'ensuivent. Les conclusions des auteurs confirment que la dispute autour de l'universalisme républicain français doit être rapportée aux termes d'« individu », de « groupe » et de « nation », qui sont inhérents aux trois motifs. GIRY et URBANSKI préconisent alors un socialisme sociologique comme voie pour atteindre un universalisme républicain de préservation du culte moderne de l'individu et de ses solidarités réelles.

Dans une perspective d'analyse du discours, Damien DEIAS examine les stratégies politiques par lesquelles certaines positions, légitimées comme républicaines, s'opposent à des positions qualifiées de non-républicaines (*La République au-delà d'une petite phrase : réception de l'énoncé « La République, c'est moi ! »*, pp. 61-78). Son point de départ est représenté par la « petite phrase » « La République, c'est moi ! », prononcée par Jean-Luc Mélenchon le 16 octobre 2018 lors d'une perquisition au siège de La France insoumise. C'est la circulation médiatico-discursive de cette « petite phrase », dont la reproduction médiatique est très élevée, au point de devenir une « panaphorisation », qui est visée par l'auteur à partir du corpus de presse nationale et locale française d'*Europresse*. Comme toute « aphorisation », cette « petite phrase », qui s'avère être également un « snowclone » – par rapport à « L'État, c'est moi ! », attribué à Louis XIV –, est décontextualisée au point d'identifier la personnalité de Jean-Luc Mélenchon. DEIAS s'attarde ainsi sur les effets produits par la panaphorisation pour mettre en évidence, entre autres, que l'emploi de cette petite phrase par la presse souligne des problèmes au niveau des éthos. Les éthos qu'elle sous-tend ne correspondent en effet pas à la posture attendue par un sujet politique, d'autant plus qu'ils sont en contradiction avec l'ordre républicain. Cette contradiction, largement relayée par la presse, relève de l'inadéquation entre l'éthos expérientiel de Jean-Luc Mélenchon pendant la perquisition et l'éthos idéologique qu'il affiche dans ses discours, notamment par rapport à l'autoritarisme de la petite phrase et à

sa proposition de créer la VI^e République, voire à l'éthos catégoriel renvoyant à l'attitude qui serait attendue par la figure de candidat à l'élection présidentielle et à celle d'élu.

L'analyse du discours politique fait également l'objet de la contribution de Laura CALABRESE et Sol MONTERO, qui présentent une comparaison entre la France et l'Argentine lors des élections présidentielles de 2022 et de 2019, respectivement (*Invoquer la République. Usages consensuels et polémiques dans le discours politique en France et en Argentine*, pp. 79-97). Le concept sociopolitique de « république/*república* » et son travail métadiscursif comme levier argumentatif pour (dis)qualifier l'adversaire politique, et pour l'éloigner de la République et des valeurs républicaines, sont explorés par les deux auteures à partir d'un corpus de 400 tweets collectés pendant la campagne électorale pour la présidentielle dans les deux pays. L'usage du lexème montre des variations sémantico-référentielles importantes. Si un consensus semble concerner sa définition intentionnelle de désignation d'un régime démocratique non héréditaire élu, c'est dans les définitions extensionnelles qu'émergent les distinctions principales. Celles-ci se déploient par le biais des personnes candidates, des phrases dénominatives et de leurs co-occurrents, mais aussi par des idéologies politiques diverses, tandis que les emplois discursifs du terme argentin sont aussi bien polémiques que polarisants, étant donné les clivages entre gauche et droite, mais aussi entre péronisme et anti-péronisme, voire entre populistes et antipopulistes. Les auteures constatent ainsi que le républicanisme est même lié à des discours d'extrême droite par un élargissement du concept qui permet d'y inclure également des idéologies conservatrices. Il émerge que, contrairement à la France, ce concept ne s'avère pas être consensuel en Argentine, dont l'emploi représente un positionnement de la personne qui l'énonce. Les conclusions de CALABRESE et de MONTERO soulignent donc l'instabilité référentielle de la notion examinée dans les deux contextes politiques étudiés.

Le discours politique et l'argumentation dans le discours font également l'objet de la dernière contribution du dossier, Rzeczkospolita, *la res publica des valeurs* (pp. 99-118), consacrée aux discours des Présidents de la Troisième République de Pologne, commencée en 1989. Jolanta DYONIZIAK et Ewa PIROGOWSKA tracent le parcours étymologique et historique de la « *Rzeczkospolita Polska* », à savoir la *res publica* polonaise, qui tire ses origines du XVI^e siècle et qui a ensuite été adoptée dans le cadre de la Première République, de la Deuxième République et lors du régime républicain actuel. Ce mot se révèle ainsi riche en connotations, du fait d'être lié à la mémoire collective de la nation, qu'il doit activer même à l'égard de la population. Ce sont ainsi les configurations sémantico-argumentatives de ce nom qui sont abordées par les auteures à partir d'une étude qualitative et synchronique, pour souligner que les Présidents de la Troisième République de Pologne s'efforcent, dans leurs allocutions publiées sur le site web du gouvernement polonais, à capter l'adhésion de leur auditoire par l'appui sur les valeurs qui sont le propre du contexte politique polonais. L'étude porte sur les éléments qui façonnent l'identité discursive de la *Rzeczkospolita* à partir de l'approche argumentative de Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008). En particulier, les auteures examinent les lieux, en tant que prémisses de l'argumentation, relevant des valeurs qui émergent des discours des Présidents de la République. Sont ainsi mises en évidence la valeur de communauté, celle d'indépendance et des sujets qui luttent pour la manifester, celle de tolérance envers d'autres cultures, celle de vérité historique dans le cadre des enjeux mémoriels, celle de respect à l'égard de la tradition, celles de progression et de succès vis-à-vis de la patrie. Au terme de ce parcours autour du concept de « *Rzeczkospolita* », les auteures confirment que celui-ci est inhérent à la citoyenneté polonaise et qu'il montre une longue tradition discursive à visée argumentative pour fédérer l'auditoire autour de valeurs partagées.

Ce numéro thématique permet de concevoir la République comme un projet d'émancipation de l'individu par le biais de la citoyenneté, là où celui-ci garde son individualité tout en étant impliqué dans la sphère sociale et politique. Les réflexions développées à partir des cinq contributions du dossier soulignent donc, selon les perspectives nationales étudiées, les couches de sens qui relèvent de l'appréhension de la République de la part des enjeux politiques de chaque pays *via* les langages énoncés comme républicains.

Les deux dernières contributions de ce numéro de *Mots. Les langages du politique* sont réunies dans la section *Varia* (pp. 119-156). La première d'entre elles, *Du menu « laïque » au menu « écolo ». Analyse de la couverture médiatique autour de l'introduction de menus végétariens dans les cantines scolaires* (pp. 121-140), propose une analyse médiatique longitudinale sur corpus sur l'introduction du menu végétarien dans les cantines scolaires de diverses villes françaises (lois Egalim de 2018 et 2021). Aude CHAUVIAT et Clémentine HUGOL-GENTIAL s'intéressent à la couverture médiatique que ce sujet a reçu dans la presse nationale et régionale (corpus *Europresse*) à partir des titres les plus lus entre 2000 et 2022, pour souligner sa médiatisation, notamment les formes de résistance affichées par la politique et les enjeux de la « transition alimentaire ». Après avoir présenté le contexte de ce débat sociétal, culturel, politique et donc médiatique, les auteures caractérisent le type de discours énoncé, son contenu informationnel et ses cadres médiatiques dominants à l'appui du logiciel *IraMuTeQ*. Par le biais d'une perspective diachronique, elles se penchent sur les « pics » de médiatisation observables par rapport à la période examinée, sur l'évolution des représentations politiques, publiques et sociétales associées au menu végétarien à la cantine, sur les univers discursifs et lexicaux concurrents qui sont mobilisés autour de ce sujet, sur les cas de sous-représentation de certains acteurs dans cette affaire, mais aussi sur un traitement différencié selon les journaux pris en compte. Il émerge que le menu végétarien dans les cantines devient pour la presse un prétexte pour aborder des questions sociétales et politiques majeures, parmi lesquelles l'éducation alimentaire, la laïcité, la religion et le rôle des pouvoirs publics.

Enfin, la contribution de Wilfried SEGUE aborde le discours commémoratif d'Emmanuel Macron lors du bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte, le 5 mai 2021, notamment le dispositif discursif qui émerge de l'allocution, presque inédite, prononcée par le Président de la République à cet égard (*Le souffle commémoratif : ce que Napoléon 1^{er} nous dit d'Emmanuel Macron*, pp. 141-156). Par le biais d'une perspective transdisciplinaire combinant l'analyse du discours et l'analyse stylistique, l'auteur s'appuie sur les notions de « récit national » et d'« identité » via celle de « souffle », empruntée à l'analyse de la cadence par masses syntaxiques de Molinié (2011). Il explore d'abord la célébration de Napoléon à partir des mots prononcés par E. Macron dans son discours solennel pour ensuite placer le « souffle » lié au discours commémoratif dans le cadre du rythme et de l'argumentation. Deux dynamiques discursives sont développées en même temps par le Président de la République : l'une concerne la manière d'articuler l'histoire dans le récit national, l'autre la façon de réorienter le mythe et sa puissance évocatrice dans la mémoire collective. L'analyse conduite par SEGUE montre que la prise de parole d'E. Macron se situe dans le cadre du récit national, retravaillant l'imagerie de la nation et l'identifiant dans le mythe, là où le propos présidentiel retourne l'hommage en un discours explicatif et argumentatif sur l'imagerie napoléonienne dans le récit national. De l'autre côté, son discours concourt à une politique mythologique pour ce qui est de l'hommage qui est rendu à Napoléon, sous-tendant une définition univoque de l'identité française. Il en résulte une inspiration citoyenne appuyée sur un dispositif par lequel E. Macron réussit à franchir même les ombres de la République par un sens lié à la grandeur du récit et de la nation.

[Alida M. SILLETTI]